

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 52

Artikel: Appel au peuple souverain de Lausanne : projet d'un nouveau quartier et abords de la gare, par M. Lotaeris, ingénieur
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Appel au peuple souverain de Lausanne.

*Projet d'un nouveau quartier et abords de la gare,
par M. Lotaeris, ingénieur.*

Nous n'avons pas pu donner, dans notre précédent numéro, notre opinion sur cette brochure, « critique, humoristique et technique, » comme l'appelle son auteur, et qui sort en effet du genre littéraire généralement adopté chez nous pour discuter des choses sérieuses. — Nous n'en faisons pas un reproche à M. Lotaeris, car il est des choses qui se peuvent dire plus aisément sous une forme un peu plaisante qu'au moyen d'un raisonnement serré, où le syllogisme règne dans toute sa concision. Nous croyons cependant, quant à la forme adoptée par l'auteur pour la publication de ses idées, que celles-ci auraient gagné à être moins délayées au milieu d'une foule de considérations de toute nature, et qu'il aurait été de quelque avantage que la description du projet se fût mieux détachée des critiques que M. Lotaeris a cru devoir adresser aux divers projets *en diagonale* qui ont paru jusqu'ici.

En quoi consiste le projet développé dans le travail dont nous nous occupons? L'auteur estime que la direction admise presque unanimement par les divers ingénieurs qui se sont occupés du tracé d'une route de Lausanne à la gare, c'est-à-dire une droite dirigée de la place de St-François vers la campagne de Bellefontaine, est très défavorable à la construction d'un nouveau quartier dans le pré de Georgette, et qu'il vaudrait mieux adopter un système de rues parallèles et perpendiculaires, allant de l'est à l'ouest et du nord au sud.

L'auteur conserverait la route actuelle d'Ouchy, en répartissant la pente très forte qui existe aujourd'hui de la Grotte à la Rasude sur toute la portion de la route qui s'étend de la Grotte à Rosemont. Puis il améliorerait la route actuelle de Derrière-Bourg, Derrière-Etraz et Georgette, qui conserverait sensiblement sa configuration actuelle. Le théâtre et un bazar ou exposition permanente des produits de l'industrie trouveraient leur place à peu près dans le prolongement de la terrasse de Derrière-Bourg.

Nous croyons parfaitement que le système proposé par M. Lotaeris présenterait de grands avantages pour la construction du nouveau quartier, en permettant

une distribution plus régulière du terrain destiné aux constructions. Mais, si ce côté de la question est important et très important, il est un autre point de vue qui ne doit pas être négligé, c'est celui de la route de la gare. Or, la question de la route nous paraît complètement sacrifiée dans le travail dont nous rendons compte. Si le profil du chemin actuel par Georgette était acceptable, il suffirait de rélargir un peu ce chemin à son entrée vers la Rasude, et personne ne songerait à dépenser sept ou huit cent mille francs pour le plaisir de tracer une *diagonale*.

L'expérience démontre, au contraire, que tous les voituriers, à moins que leurs chars ne soient extrêmement chargés, préfèrent gravir la pente rapide de Mörnex que de faire un contour considérable pour venir déboucher sur la place devant le Faucon, à 25 ou 30 pieds plus haut que la place de St-François. Si donc on veut améliorer les conditions de transport de la gare à la ville, il faut le faire au moyen d'un profil continu, sans contre-pente, et il paraît difficile d'atteindre ce résultat sans adopter un tracé présentant la forme d'un lacet.

Pour nous résumer, nous dirons que les idées de M. Lotaeris méritent d'être discutées; sa brochure est intéressante; la digression qu'il fait sur la question du théâtre est pleine d'*humour*; nous avons vu avec plaisir l'auteur insister sur l'importance pour Lausanne d'un jardin botanique. Nous engageons beaucoup nos lecteurs à lire ce travail et à prendre connaissance du plan exposé chez M. Jouvét; et si nous n'avons pas pu admettre toutes les conclusions de l'auteur, nous ne l'en remercions pas moins d'avoir donné le jour à ses idées: du choc des opinions jaillit la lumière. Nous regrettons seulement que ce projet arrive aussi tard. Les autorités communales de Lausanne ont adopté définitivement un tracé; le Grand Conseil doit prononcer là-dessus dans quelques jours, et il semble que chacun soit désireux de voir la fin des hésitations et des lenteurs que cette grosse question a eu à supporter jusqu'ici.

S. C.

Le brigantin Le Perroquet

II.

surnommé le NOÏE-CHRÉTIEN.

Le père Tiaver est, comme nous l'avons dit, un type de bate-